

VERSOIX REGION



BELLEVUE COLLEX-BOSSY CELIGNY GENTHOD PREGNY-CHAMBESY MIES CHAVANNES des BOIS



AVRIL 2014

Abonnement de soutien
30 Frs CCP 12-16757-3
Pour les sociétés, clubs et associations : 100 francs



L'AGENDA

Vous trouverez tous les détails de l'Agenda sur les pages centrales du journal et sur le site Versoix.ch

VENDREDI 4 AVRIL 18H30
GALERIE ART & CADRE
VERNISSAGE J.-P. GRÉLAT
18H30

CINÉVERSOIX : L'ESCALE
20H30

CINÉVERSOIX
THE GRAND BUDAPEST HOTEL

SAMEDI 5 + DIMANCHE 6 AVRIL
FESTICHOC, 10 ANS

DIMANCHE 6 AVRIL 15H00
FC VERSOIX 1 -
CS ITALIEN GE 1
18H00

CONCERT D'ORGUE
Temple de Versoix

LUNDI 7 AVRIL 20H30
CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 8 AVRIL 16H30
BIBLIOTHÈQUE
PRIX CHRONOS-PRO
SENECTUTE

MERCREDI 9 AVRIL 14H30
BIBLIOTHÈQUE
CONTES À L'EMS SAINT-LOUP

SAMEDI 12 AVRIL 9H00
BIBLIOTHÈQUE
BÉBÉ BOUQUINE !

MARDI 15 AVRIL 19H00
INSCRIPTIONS CAMPS DE
VACANCES LA RUCHE

MERCREDI 16 AVRIL 13H00
LA PELOTIÈRE : FÊTE DE
PÂQUES

SAMEDI 26 AVRIL 9H00
BROCANTE VERSOIX
Place du Bourg

DIMANCHE 27 AVRIL 10H00
COURSE DE LÉVRIERS
15H00

FC VERSOIX 1 - FC VEYRIER
SPORTS 1
18H00
CONCERT MUSIQUE BAROQUE
Temple de Versoix

En page 3

50ème de l'école
Adrien-LACHENAL

En page 5

Les avions nous
indiquent le temps

En page 8

Une cabane qui fait des
vagues !

En page 15

Petit jeu pour se faire
pardonner !

Parcage à Versoix, solutions et séance d'informations

La Mairie conviait tous les habitants le 19 mars dernier pour une soirée d'information publique en la confortable Aula des Colombières. Plein succès ! Une nouvelle fois la salle était comble, les 300 fauteuils tous occupés ! C'est dire le besoin d'information sur les affaires et la vie de la cité. Pour ceux qui n'ont pas eu le loisir de participer à cette présentation, TéléVersoix diffusera, à l'heure où vous lirez ces lignes, le film de cette soirée sur le câble. Pour les autres, il faudra se contenter de voir cette émission sur le site televersoix.ch. Deux sujets figuraient à l'ordre du jour : Versoix Centre-Ville (VCV) et le stationnement à Versoix.

En préambule, TéléVersoix a montré en première mondiale, un petit film dans lequel la caméra survole l'ensemble de ce nouveau quartier à bord d'un drone ! Une prouesse technique fort applaudie, réalisée sur l'air du Boléro de Ravel. En effet, M. le Maire - M. Patrick Malek-Asghar - annonce qu'il a été décidé de baptiser le futur Centre culturel de Versoix : **Boléro**, (probablement en hommage au père du compositeur, Pierre-Joseph, qui naquit à Versoix en 1832, ou à son oncle, Jean-Edouard, également né à Versoix en 1847).

L'énorme chantier de VCV est à bout touchant : l'hôtel a été mis en service pour le salon de l'auto, la nouvelle COOP s'ouvrira le 26 mars avec une partie des parkings en sous-sols dont l'entrée se situe au chemin Deshusses, en face de la crypte.

Les deux autres bâtiments dont le bâtiment communal avec un restaurant s'ouvrant sur la place, un hall d'information accessible depuis la gare, quelques arcades commerciales ; au 1er l'espace d'exposition modulable de 350m² ; au 2e la nouvelle bibliothèque-médiathèque de 600 m² (au lieu de 250 actuellement) ; au 3e étage 600 m² de bureaux à louer (divisibles en 4 parties) ; au-dessus, l'attique de 350m² également à louer en surfaces administrative ou commerciale. La mise en service est prévue pour la fin de cette année. Au sous-sol, 4 niveaux de parkings accessibles depuis la rampe de la gare seront opérationnels dès septembre.

La place de la gare en haut de la rampe éponyme, la fameuse treille qui reliera le village à l'église, avec son canal, ses dégagements et terrasses avec vue sur le lac ; tous ces éléments ont été décrits et commentés avec passion par le Maire et le chef du service des bâtiments - M. Alfred Trummer. On se réjouit de voir bientôt l'harmonie du site lorsque les façades seront terminées puisque les trois bâtiments (hôtel, bâtiment administratif et commercial, bâtiment communal) sont du même architecte - M. Dominique Grenier - et bénéficieront d'un habillage de même style, avec des éléments en brique, comme on le voit déjà sur l'hôtel.

En deuxième partie, le sujet est plus délicat mais tout aussi attendu. Le stationnement à Versoix a été présenté avec le bon sens unique et le pragmatisme du Conseiller administratif - M. Claude Genequand, responsable de l'aménagement - et par son chef de service, M. Christophe Kobler. Depuis très longtemps le problème des transports et du stationnement est à l'ordre du jour à Versoix. L'espérance de trains aux quarts d'heure (repoussée au début de 2016), la mutation de Versoix en ville, avec ses deux gares, les constructions de Versoix Centre-Ville avec 400 places de parcage et celles prévues pour la Migros à La Scie (250 places) et à Fleur d'eau (Modulus, 200 places privées), les aménagements de zones 30km/h, la promotion de Versoix en pôle régional, tous ces éléments ont modifié considérablement la problématique et la complexité du stationnement à Versoix. Cela justifiait la commande d'une étude générale du stationnement permettant d'apporter

Plan des zones de parcage



une vision globale. De 580 places actuelles en surface on passera à 1030 places (dont 395 en surface) soit une croissance globale de 80%. Mais il ne s'agit pas seulement de nombre de places, la durée du stationnement est aussi importante. Actuellement il y a à Versoix 48% de places « longue durée » alors que l'on en compte 2% à Aubonne par exemple. Des critères de durée (longue / courte) ou financiers (gratuit ou payant) interviennent largement dans la gestion stationnement.

Une place peut servir à 1 personne en longue durée (10heures) ou à 10 personnes en courte durée. Cette étude conduit à envisager cinq modes de stationnements différents, en fonction des emplacements et du type d'usagers à satisfaire (habitants, pendulaires, commerces) :

places payantes (longue durée), places de très courte durée, zone bleue (1h.), places de moyenne durée (2 à 4 heures) et places de longue durée gratuites (max 15h. ou illimitées). A cela s'ajoute la possibilité de macarons pour tenir compte des situations particulières.

A partir d'observations détaillées en différents lieux, les auteurs ont découpé le territoire de Versoix en 9 secteurs distincts et attribué à chacun un ou plusieurs types de stationnement. En voilà la synthèse actuelle :

Zone 1 : secteur SUD (Mise en service novembre 2014)
Zone bleue : Gratuit et limité à 1h de 7h à 19h du lundi au samedi sur tout le secteur
(macarons à l'étude) ! Parking en ouvrage de 'La Scie' : Nouvelles places à disposition des usagers des commerces et des ayant-droits.

zone 2 Secteur BOURG et QUAI (Mise en service septembre 2014)
Zone bleue : Gratuit 1h de 7h à 19h du lundi au samedi - Hors Bourg (macarons à l'étude).
Zone blanche : Gratuit et illimité - Sur Bourg - réservé aux ayant-droits
Longue durée : Payant et limité à 10h de 7h à 19h du lundi au samedi - Sur Quai : 10 places.

zone 3 Secteur COLOMBIERES (Mise en service septembre 2014)
Moyenne durée : Gratuit et limité à 3h de 7h à 19h du lundi au vendredi - Sur Levant - (macarons à l'étude).
Longue durée : Payant et limité à 10h de 7h à 17h sur Lachenal et de 7h à 19h sur le reste du périmètre, du lundi au vendredi sur tout le secteur - Hors Levant -

zone 4 Secteur VERSOIX CENTRE-VILLE (Mise en service septembre 2014)
Zone bleue : Gratuit et limité à 1h de 7h à 19h du lundi au samedi sur tout le secteur (macarons à l'étude).
P+R : Maintenu en plein air Park&Rail (22), Nouvelles places Park&Ride (75) en sous-sol
Parking en ouvrage de 'VCV' : Nouvelles places à disposition des usagers des commerces et places pour abonnés.

zone 5 Secteur VERNES (Mise en service octobre 2014)
Zone bleue : Gratuit et limité à 1h de 7h à 19h, du lundi au samedi sur tout le secteur (macarons à l'étude).

zone 6 Secteur VILLAS (Mise en service novembre 2014)
Zone blanche : Moyenne durée gratuite (3h.) du lundi au samedi.

zone 7 Secteur VERSOIX-LA-VILLE OUEST (Mise en service octobre 2014)
Zone bleue : Gratuit et limité à 1h de 7h à 19h du lundi au samedi sur tout le secteur - sur route de Suisse - (macarons à l'étude).
Courte durée : Gratuit et limité à 1h de 7h à 22h, tous les jours sur tout le secteur - hors route de Suisse.

zone 8 Secteur VERSOIX-LA-VILLE EST (Mise en service mai 2014)
Longue durée : Payant et limité à 15 h tous les jours sur tout le secteur (macarons à l'étude).

zone 9 Secteur ECOGIA, CENTRE

SPORTIF

Zone blanche : Ouvert de 7h à minuit.

En troisième partie : **place aux questions du public**. Une vingtaine de questions ont pu être posées. Voici quelques extraits (questions ou réponses) :

Tout n'est pas figé car la réfection de la route de Suisse est encore attendue avec impatience. Du haut de l'esplanade au-dessus de la nouvelle COOP, le Conseiller d'Etat Rodgers a pu constater l'état déplorable de cette route nationale ; il a été poussé par le Maire ... pour faire accélérer les travaux ! Un certain nombre de places de stationnement actuelles le long de cette artère seront supprimées. Au niveau de Port Choiséul une solution spéciale est à l'étude pour parquer les remorques, notamment lors des régates, sur le terrain des Buissonnets. Par ailleurs il faudrait aussi des places de plus longue durée pour les navigateurs qui partent en croisière le week-end.

A propos des parkings payants en souterrain, le prix sera de 210 à 260.- par mois (places non numérotées, donc non garanties). Les macarons pour les ayants droits seront facturés environ 200.- par année.

La prolifération des horodateurs et des amendes vont-ils faire baisser les centimes additionnels ou faut-il songer à s'exiler demande une habitante ? Le Maire, qui est également le ministre des finances, en profite pour annoncer un boni sur l'exercice 2013, et qu'il proposera une nouvelle baisse du centime mais ... sans rapport avec le stationnement !

Pour une autre personne, on étouffe, tout devient payant, l'automobiliste est une vache à lait ! Bien sûr, on peut regretter qu'une ville ne soit plus un village mais il faut bien s'adapter à cette évolution inéluctable.

La gare de Pont-Céard ne dispose pas de places de dépôt de personnes. Le cas sera étudié.

A propos de la circulation, une sortie / entrée d'autoroute a été enfin décidée par le canton. Ce sera sur la route de Sauvigny. Mais elle viendra en même temps que la 3e voie, pas avant évidemment ! Il faut encore patienter. 75 places P+R ! Est-ce suffisant alors que la demande va augmenter ?

Peut-être mais c'est déjà mieux que rien (situation actuelle) ; pour cette raison, la commune a déjà doublé son investissement dans les parkings sous le bâtiment communal. Il faut savoir que chaque place coûte 35'000.- ! De plus les autorités œuvrent à la création d'une nouvelle ligne de bus (U) qui reliera Versoix à Chavannes-des-bois, en passant près de Richelien et jusqu'à Sauvigny où un P+R devrait se construire du côté français.

Pour certains habitants, le fait de diminuer la durée du stationnement générera davantage de trafic et de pollution. Pour le ministre des transports, c'est le contraire, car il n'y aura plus besoin de tourner en rond pendant dix minutes avant de trouver une place libre. On arrivera et on trouvera tout de suite une place. L'avenir nous dira qui a raison !

Lors de la verrée qui suivit, tout le monde semblait satisfait du déroulement de cette soirée, tant du côté des autorités que des habitants. Comme quoi, la communication est toujours très appréciée à Versoix, même à petite dose !

Vous pouvez suivre le film de cette soirée sur Téléversoix si vous êtes câblé ou alors sur le site www.televersoix.ch. Et si vous souhaitez donner votre point de vue ou partager un commentaire, rendez-vous sur le site Versoix-region.ch, à la fin de cet article, un forum est ouvert.

Pierre Dupanloup

PUBLICITE PUBLICITE

Nouveau chez
ML Coiffure à Bellevue
Le salon est également ouvert le lundi
Nouveauté :
Extensions à la kératine ou au fil
Chignon et maquillage, lissage brésilien
Nous mettons notre professionnalisme au service de votre beauté
Sur rendez-vous
Adresse : 33, Chemin Tuilleries / 1293 Bellevue / GE
Tél. P. F 022 550 16 84
Natal : D. I. E 076 298 21 71
Dames, messieurs et enfants